

47 - Aide d'urgence en Haïti

Mme l'Adjointe JOLY, Rapporteur : Une fois de plus, Haïti est confronté à une situation humanitaire dramatique. L'île a été frappée mardi 4 octobre par l'un des ouragans les plus violents survenus ces dix dernières années dans les Caraïbes. L'ouragan Matthew, accompagné de rafales de vents de plus de 200 km/h ainsi que de pluies torrentielles, a touché un quart du territoire haïtien, causant des dommages majeurs dans certaines zones.

Au regard de l'ampleur de la catastrophe et de la sollicitation de ses adhérents, et forte de son expérience de gestion de fonds de solidarité (une quinzaine de fonds depuis 1998), Cités Unies France a décidé d'ouvrir un fonds de solidarité des collectivités françaises pour Haïti.

Un compte bancaire spécifique pour le fonds de solidarité est désormais ouvert et toutes les collectivités françaises désirant participer à cette initiative de soutien à la sortie de crise en Haïti peuvent l'abonder. L'affectation des fonds devrait permettre d'apporter une aide dans la phase de réhabilitation des villes et villages touchés et des services publics détruits, cela en collaboration avec les collectivités haïtiennes. L'affectation des fonds et la mise en œuvre d'actions seront définies et validées par le comité des donateurs, conformément aux règles fixées par le Bureau exécutif de Cités Unies France.

Les collectivités françaises sont fortement sollicitées afin de monter une initiative concertée et mutualisée s'appuyant sur les expériences de coopération existantes.

Le service des Relations Internationales propose une contribution de la Ville de Besançon à ce fonds à hauteur de 2 500 €.

En cas d'accord, cette somme, qui sera versée à Cités Unies France, sera prélevée sur la ligne 65.048/6574.005023 CS 00290.

Proposition

Le Conseil Municipal est donc invité à statuer sur une contribution exceptionnelle de 2 500 € de la Ville de Besançon au fonds de solidarité des collectivités territoriales françaises pour Haïti.

«**M. LE MAIRE :** Haïti est un des pays les plus pauvres au monde. Il a été une nouvelle fois ravagé par l'ouragan Matthew. Je propose, et l'Agglomération fera de même, que le service des Relations Internationales attribue une contribution de la Ville à une association humanitaire. Ce sera versé à Cités Unies de France qui répartira. Tout le monde est d'accord ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 55
Contre : 0
Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 16 novembre 2016.